



Communiqué de presse
Le 15 janvier 2026

**Rendements du fonds en euros 2025 :
la CARAC confirme sa performance sur le long terme**

La CARAC, mutuelle d'épargne et de retraite, propose cette année encore des taux particulièrement attractifs, réaffirmant son positionnement de référence sur le marché de l'épargne de long terme.

- **3,55 %** sur les contrats multisupports et solidaires (1),
- **4,05 %** sur le Plan d'Epargne Retraite individuel.

Dans un environnement où les mécanismes de rémunération peuvent souvent être complexes ou conditionnés, la mutuelle fait le choix de règles simples et accessibles :

- Rémunération du fonds en euros sans exigence d'unités de compte,
- Absence de frais sur versement qui contribue à une valorisation directe de l'épargne investie et s'inscrit dans une démarche globale de transparence et de confiance durable avec les adhérents.

Pierre Lara, Président de la CARAC, déclare : « La CARAC est fière d'annoncer une nouvelle fois une excellente participation aux bénéfices pour ses adhérents. Cela reflète la pertinence de notre modèle mutualiste axé sur le partage de la valeur, juste retour à tous ceux qui nous ont confié leur épargne »

La CARAC reste fidèle à son ancrage dans l'univers de la Défense. Ainsi, sur le contrat historique dédié aux combattants (RMC), la CARAC revalorise jusqu'à 5 % la rente de ses contrats (2).

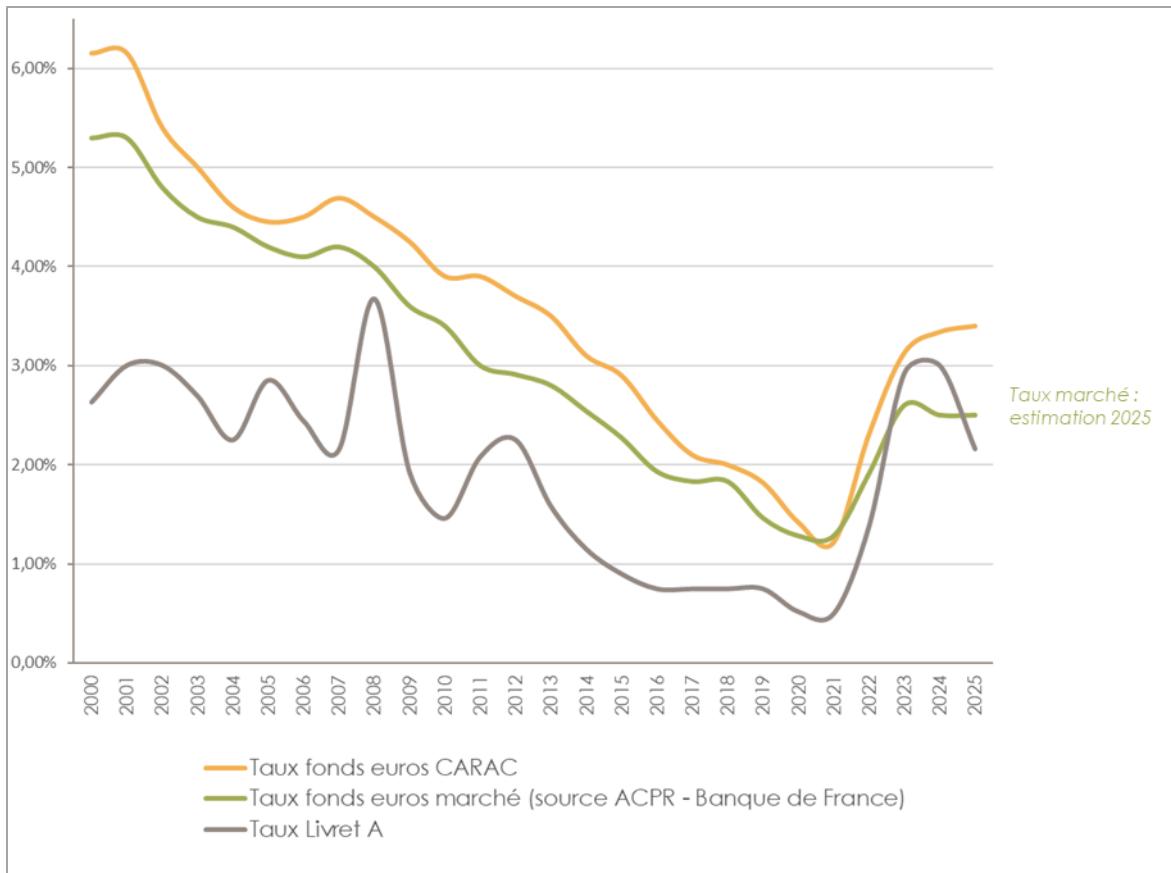
Une performance sur le long terme, fruit d'une forte expertise en gestion d'actifs

Le fonds en euros de la CARAC affiche une performance solide, régulière et durablement supérieure au marché, avec en moyenne sur les 25 dernières années un rendement deux fois supérieur à celui du Livret A et d'environ 30 % supérieur au taux du marché.

Michel Andignac, Directeur général de la CARAC, souligne : « Cette performance sur la durée conforte notre stratégie de positionnement comme acteur de référence sur l'épargne de long terme. L'excellence de la gestion du fonds en euros est une marque de fabrique de notre mutuelle. Nous remercions tous nos adhérents pour leur confiance dans la gestion de leur patrimoine ».

(1) Taux net de frais de gestion et bruts de prélèvements sociaux. Carac Epargne Patrimoine, Carac Epargne Génération, Carac Epargne Solidaire, Carac Epargne Protection, Carac Profileo, Carac Epargne Vivre Ensemble, Entraid'Epargne Carac, Epargne Handicap, Carac Avenir protégé.

(2) Selon l'année de versement (en moyenne 3,20%)



(Brut de fiscalité)

Une gestion active du fonds en euros qui a permis de saisir les opportunités offertes par un contexte géopolitique particulièrement tendu et instable.

La collecte nette particulièrement dynamique enregistrée en 2025 ainsi que les flux financiers du portefeuille ont permis à la CARAC de renforcer sa génération de liquidités et d'exploiter ainsi les conditions d'investissement attractives qui se sont présentées au cours de l'année.

Le rendement du fonds en euros enregistre une belle performance en 2025, supérieure à celle de 2024, portée par une augmentation du rendement de son portefeuille obligataire mais aussi par les bonnes performances enregistrées sur les actifs de diversification (notamment les actions cotées et les produits de dettes privées).

Dans un environnement marqué par une forte volatilité des taux d'intérêt, notre gestion obligataire s'est révélée particulièrement active et performante. Nous avons su tirer parti des conditions de marché pour saisir des opportunités de rendement élevé principalement sur les dettes souveraines européennes et allonger la durée de nos investissements. Les investissements obligataires réalisés en 2025 affichent un taux de rendement moyen de 4,6 %, renforçant la performance globale de notre portefeuille tout en préservant un profil de risque stable.

Le début d'année difficile pour les valeurs technologiques américaines et le stress lié à la mise en place des tarifs douaniers nous ont offert des points d'entrée pour renforcer notre exposition aux actions cotées. Notre portefeuille a ainsi pleinement profité des excellentes performances des marchés actions, la gestion tactique ayant permis de générer une performance additionnelle et de surperformer notre indice de référence.

Sur le marché du private equity, nous avons poursuivi nos investissements, privilégiant des secteurs porteurs sur le long terme tels que le financement de la défense et des souverainetés européennes, ainsi que la protection de la biodiversité.

L'exposition aux dettes privées a continué d'augmenter cette année, profitant d'un environnement de taux et de rendement ajusté au risque particulièrement favorable.

Concernant l'immobilier, 2025 a été marquée par une stabilisation des valorisations après deux années difficiles. Le marché demeure fragmenté, avec des secteurs comme les bureaux hors quartier central encore sous pression, tandis que les actifs liés au tourisme et à la logistique affichent de belles performances. Dans ce contexte, nous avons opté pour une stratégie prudente, avec des investissements très sélectifs et qualitatifs.

Fabrice Hammouche, Directeur des Investissements de la CARAC, déclare : « *Dans un contexte mondial instable et volatil, notre stratégie d'investissement s'est distinguée par sa flexibilité et sa capacité à créer de la performance durable tout en maîtrisant les risques. Dans le même temps, nous avons continué à mettre l'accent sur des investissements responsables afin de créer de la valeur à long terme pour nos adhérents en adéquation avec notre mission* ».

Une politique volontariste en 2026 afin de conforter l'attractivité de ses produits d'épargne

La mutuelle met en place en 2026 un dispositif ponctuel destiné à accompagner les projets d'épargne de ses adhérents. Ce dispositif prévoit, pour tous les versements effectués en 2026, un **bonus** de rendement de **1% à 1,5%** venant compléter le rendement 2026 du fonds en euros. Le rendement 2026 annualisé des versements effectués en 2026 sur le fonds en euros CARAC pourrait ainsi atteindre jusqu'à 5 % (2) en 2026.

(2) Hypothèse de rendement non garanti pour les versements investis en 2026 sur le fonds en euros CARAC. Offre soumise à conditions. Pour en savoir plus Carac.fr

Rappel : la marque CARAC s'écrit en lettres capitales

Le Groupe CARAC est constitué de :

La CARAC, Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, qui conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier. Elle s'appuie aussi sur des délégués, représentant les adhérents et participant activement à la vie de la mutuelle.

Fière de son histoire centenaire, de sa culture et de ses valeurs mutualistes, la CARAC se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Selencia est une société d'assurance spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. Elle met son expertise au service de ses partenaires CGP afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et de services. Selencia s'appuie pour cela sur une gamme étendue de produits d'épargne et de retraite.

Atream, créée en 2008, est une société de gestion spécialisée dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers (OPCI, SCPI, FIA), experte dans la transformation du secteur du tourisme. Forte d'une équipe de plus de 50 experts de l'investissement immobilier et du Private Equity, Atream identifie et développe à la fois des solutions sur mesure pour les investisseurs institutionnels et des solutions collectives patrimoniales à destination des investisseurs privés.

Le groupe CARAC est entré en négociation exclusive en vue d'acquérir 70% du capital du groupe Astoria.

Contacts presse CARAC

Vanessa Vazzaz

vanessa.vazzaz@canyon-agency.com

06 62 07 53 34

Isabelle Genest

Directrice de la communication

Tél. : 01 55 61 56 23

igenest@carac.fr